Soisy
SOUS-MONTMORENCY

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du : 24 septembre 2026	**Délibération n° 2026-09-24/03** *Direction des Affaires Culturelles*

Le 24 septembre 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. NAUDET, Maire. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

Conseillers municipaux en exercice **: 33** Date de convocation : **18/09/2026**

ETAIENT PRESENTS (29) :

MM. Naudet, Deluchey, Mme Lemoine, M. Desrivières, Mme Tiberti, M. Sert, Mme Besnard, M. Mugens, Mme Adélaïde, M. Gourdan, Mmes Pavlovic, Haouzi, MM. Attard, Pellegrini, Mmes Ourseau, Temanni, M. Hamdani, Mme De Simone, M. Sahin, Mmes Savetier, Peignart, Papin, MM. Arnould, Strehaiano, Mme Mary, MM. Mascarau, Pottier, Mme Courteille, M. Bekare

PRESENTS PAR PROCURATION (03) :

M. Auchoix à M. Deluchey, Mme Krawezyk à M. Strehaiano, M. Corceiro à Mme Mary

ABSENTS EXCUSES (01) :

M. Amedeo

ABSENTS (00) :

SECRETAIRE : M. SERT

OBJET : Approbation de la convention de partenariat relative au stage d'orchestre des conservatoires et Ecoles de musique du territoire Plaine Vallée

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération de Plaine Vallée organise chaque année un stage et un concert de restitution regroupant plusieurs conservatoires et écoles de musique de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV), dont celle de Soisy-sous-Montmorency,

CONSIDERANT que la ville de Soisy sous Montmorency soutient l'éducation artistique et musicale, notamment, par son appui à l'Ecole de musique, de danse et théâtre de Soisy-sous-Montmorency,

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20260930-DEL2026092403-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2026

CONSIDERANT que le stage d'orchestre est une opportunité pour les élèves musiciens participants du territoire de Plaine Vallée d'évoluer dans un ensemble orchestral et de découvrir l'expérience de la scène,

CONSIDERANT que le stage et le concert participent au rayonnement de l'Espace culturel « le Trèfle » sur le territoire Plaine Vallée,

VU le projet de Convention de partenariat relative au stage d'orchestre des Conservatoires et Ecoles de musique du territoire Plaine Vallée,

VU l'avis de la Commission Culture et vie associative en date du 2 septembre 2026,

VU l'avis de la Commission Finances et Administration Générale en date du 17 septembre 2026,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de Mme Besnard,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

A l'unanimité,

DECIDE d'approuver les termes de la convention de partenariat, ci-annexée, relative au stage d'orchestre des Conservatoires et Ecoles de musique du territoire Plaine Vallée.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document ou acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,

Alex SERT

VILLE DE 95230 SOISY-s/s-MONTMORENCY R.F. (Val d'Oise)

Le Maire,

Nicolas NAUDET

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 30 SEP. 2026

Mis en ligne et/ou notifié le : 30 SEP. 2026

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 30 SEP. 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20260930-DEL2026092403-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2026